

Réf: Dossier 442018

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICO SOCIAL CHARLES » en abrégé « CMSC »

Siège Abidjan, commune de Koumassi remblais
carrefour colombes non loin de la pharmacie Ste Agathe,
Îlot : 87 – Lot : LT1190 - Section : SV - Parcelle: 406, Lot
LT1190, Ilot 87

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 02/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICO SOCIAL
CHARLES » en abrégé « CMSC »

Objet : CONSULTATIONS DE MEDECINE GENERALE ;
HOSPITALISATIONS ;
LABORATION D'EXAMENS BIOLOGIQUES ;
BLOC OPERATION ;
CONSULTATION DE SPECIALITES ;
CONSULTATIONS GYNECOLOGIQUE ET
OBSTETRIQUE ;
CONSULTATIONS CHIRURGIE

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, commune de Koumassi remblais
carrefour colombes non loin de la pharmacie Ste Agathe,
Îlot : 87 – Lot : LT1190 - Section : SV - Parcelle: 406, Lot
LT1190, Ilot 87

Dirigeant(s) M JEAN CHARLES OYOUROU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04634 du 16/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57039/GTCA/RC/2025 du 16/09/2025

